

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le premier juin deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26/05/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Marie-Hélène BAGNAUD, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Thierry BELLANGEON, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Alexandre MAZIN, Marie-Claire RAPAUD-CHATEANEUF, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Michelle MONDIT, Monique REIX – BUSSY, Alain FAUCHER, Philippe STEYAERT.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2010 – 055 : LIGNE DE TRESORERIE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

**Vu** l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat doit renouveler sa première ligne de trésorerie qui se termine à la fin du mois de juin 2010.

Monsieur le Président précise que cinq établissements bancaires ont été consultés et donne lecture des offres reçues.

Comme l'offre la plus avantageuse est proposée par le Crédit Mutuel, Monsieur le Président propose de souscrire un contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie, de 1 000 000 €, auprès du Crédit Mutuel selon les caractéristiques suivantes :

- ✓ Type de Taux : EURIBOR 3 mois ;
- ✓ Marge sur Taux : 0,40 % ;
- ✓ Aucun frais de gestion, de non utilisation, de tirage et de dossier ;
- ✓ Intérêts payés trimestriellement

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
22 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Autorise** Monsieur le Président à souscrire un contrat d'ouverture de ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel dans les conditions définies ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 02 juin 2010

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 3/06/2010

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : LIGNE DE TRESORERIE

Date de transmission de l'acte : 03/06/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 03/06/2010

Numéro de l'acte : 2010-055 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20100602-2010-055-DE

Date de décision : 02/06/2010

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires